ACCULTURATION À L'IA POUR LE SECTEUR PUBLIC

Introduction à l'IA pour les collectivités : situer, illustrer et cadrer les usages

Le sujet arrive en conseil en comité de direction et dans les échanges avec les prestataires. Les agents et les élus entendent des promesses sans disposer du vocabulaire permettant de les apprécier. Faute de repères la discussion oscille entre enthousiasme et rejet sans jamais porter sur les usages réels. Cette heure d'acculturation pose les bases. Le participant comprend ce que recouvre l'intelligence artificielle, examine des situations observées dans des collectivités et formule la question à poser en interne avant d'engager quoi que ce soit.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,14 jour — 1 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus locaux agents territoriaux et personnels d'encadrement de collectivités souhaitant acquérir des repères sur l'intelligence artificielle.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir ce que recouvre l'intelligence artificielle et ce qu'elle ne recouvre pas
- Distinguer automatisation traitement de données et génération de contenu
- Employer le vocabulaire utile pour suivre une réunion sur le sujet
- Illustrer les usages observés dans les collectivités par des situations concrètes
- Identifier les situations où l'intelligence artificielle n'apporte pas de valeur

03 Programme détaillé

M1 De quoi parle-t-on

- Poser des repères simples
- Ce que recouvre l'intelligence artificielle et ce qu'elle ne recouvre pas
- Différence entre automatisation traitement de données et génération de contenu
- Vocabulaire utile pour suivre une réunion sur le sujet
- Ce qui a changé récemment dans l'accès à ces outils
- À retenir : Un outil génératif produit une réponse plausible et non une réponse vérifiée.

M2 Usages observés dans les collectivités

- Illustrer par des situations concrètes
- Relation à l'usager et réponse aux demandes courantes
- Appui à la rédaction administrative et aux comptes rendus
- Exploitation des données de gestion et de patrimoine
- Situations où l'outil n'apporte rien d'utile
- Cas pratique : Les participants examinent plusieurs situations et jugent lesquelles se prêtent à un usage de l'IA.

M3 Ce que cela suppose côté collectivité

- Préparer le terrain
- Questions de données personnelles et de données de service
- Place des agents et effets sur l'organisation du travail
- Rôle de l'élu et de la direction dans le cadrage
- Premiers pas raisonnables avant tout investissement
- Atelier : Chaque participant formule une question à poser en interne avant d'engager un usage.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr